

# Formation transitoire

Sont qualifiées «offres de formation transitoire» toutes les offres scolaires publiques ou privées raccordant la période de scolarité obligatoire au degré du collège, et en particulier aux différents types de formation professionnelle ou encore en vue de l'accès à une activité lucrative. En règle générale, on ne parcourt pas ces degrés intermédiaires mais on accède au degré supérieur – la plupart du temps un apprentissage ou une école professionnelle – directement depuis la dernière année d'école obligatoire. Le présent article s'interroge sur les effets de telles offres de formation transitoire.

La stratégie et les acteurs prêtant leur concours aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage selon un schéma très détaillé permettait de répondre à de nombreux procédés tels que l'envoi de lettres spontanées à des maîtres d'apprentissage potentiels, la recherche d'informations et autres, et d'évaluer le nombre d'intervenants, de manière distincte, tels que le père, la mère, d'autres membres de la famille, des tiers et le jeune à la recherche d'une place d'apprentissage lui-même.

Les cantons suivants ont fait l'objet de la recherche: Zurich, Berne, Argovie, Bâle, St-Gall, Glaris, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald et Lucerne. Sur 145 classes auxquelles le questionnaire a été adressé, 95 participèrent à l'enquête. 1360 questionnaires furent dépouillés et évalués. En revanche, on ne peut guère se prononcer à l'égard de la représentativité de cette enquête, car le nombre des questionnaires distribués fut purement arbitraire (en effet, nombre d'enseignants disposant d'un nombre insuffisant de questionnaires originaux en firent des photocopies).

## **Appui lors de la recherche d'une place d'apprentissage**

L'enquête réalisée permet de résumer les résultats comme suit: 84.5% des adolescents d'origine suisse interrogés *n'auraient pas souhaité* davantage de soutien. Ce pourcentage tombe à 60.2% chez les jeunes d'origine étrangère. Ces derniers auraient souhaité bénéficier de plus de soutien, surtout de la part de leur enseignant, mais également de leur père. Ces différences, exprimées en pourcentage sont toutefois minimes; cependant l'appui du corps enseignant fera l'objet plus loin d'une réflexion.

En apparence contradiction avec le résultat ci-dessus, les élèves d'origine étrangère se sentent aussi souvent *beaucoup trop* contraints et cela surtout par leurs parents. Ce phénomène peut

**50** Une observation faite dans le cadre d'une étude d'évaluation de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), selon laquelle les femmes (suisses et étrangères) et les migrants représentent un nombre disproportionné de personnes ayant accompli leur formation transitoire et ne bénéficiant néanmoins pas de débouché professionnel, a été la raison et le point de départ de l'enquête présentée ici. Dans ce projet, on a tenté d'éclairer quelque peu les coulisses de ce phénomène. A cet effet, l'intensité des démarches et la stratégie de recherche d'une place d'apprentissage ainsi que le genre et l'ampleur du soutien sur lequel peuvent compter les demandeurs de places d'apprentissage ont été examinés. S'agissant des jeunes d'origine étrangère, il était aussi intéressant de faire une évaluation d'après leurs compétences linguistiques et leur éventuelle disposition à retourner dans leur pays d'origine.

s'expliquer d'une part par le souhait des parents étrangers de mettre la barre plus haut. Mais cela peut aussi signifier que le soutien des parents manquait d'adéquation et d'instruments. Qu'ils soient filles ou garçons, cela n'a joué aucun rôle dans cette observation.

Concernant l'appui effectivement apporté, une très forte différence est apparue entre les jeunes de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère. Dans tous les groupes, la mère s'est révélée être l'aide la plus engagée. Et là encore, les mères suisses ont beaucoup plus prêté concours à leurs enfants que ne le firent les mères des élèves d'origine étrangère. Ce fut, du reste, la relation statistique la plus forte qui a été décelée dans la globalité de l'enquête. Ces différences s'expliquent sans doute par la meilleure compétence linguistique des premières face aux lacunes des secondes. Les mères d'origine étrangère se sont certainement senties handicapées lorsqu'il s'est agi d'aider leur enfant à écrire une lettre ou à engager une conversation téléphonique avec un éventuel maître d'apprentissage. Toujours est-il que l'ampleur de l'aide apportée a aussi été supérieure chez les mères suisses par rapport aux mères étrangères avec – selon les propres indications de leurs enfants – de bonnes connaissances de l'allemand. Autrement dit, ce n'est apparemment pas la connaissance ou la méconnaissance de la langue qui joua un rôle, mais bien plutôt la méconnaissance du contexte général réel dans lequel leur enfant était plongé.

Les différences de nationalités ne se manifestèrent pas de manière identique chez les acteurs interrogés. En effet, chez les personnes d'origine étrangère, l'aide apportée par les frères et sœurs aînés et par des tiers fut beaucoup plus importante, alors que celle apportée par les enseignants ne différait guère d'un groupe à l'autre. Les acteurs précités prirent apparemment leur tâche à cœur comme un devoir compensatoire à l'égard des élèves d'origine étrangère. Il se peut néanmoins que les garçons et les filles d'origine étrangère aient sollicité leur aide, estimant que leur concours était plus efficace que celui de leurs propres parents. Dans les offres de formation transitoire, les enseignants et enseignantes perçoivent leur aide comme étant destinée plutôt aux élèves défavorisés afin d'améliorer ainsi leurs chances d'accès aux places d'apprentissage. Comme le démontrèrent les indications de l'enquête, ces enseignants le firent en évaluant le degré des connaissances de l'allemand, puis en accordant un maximum de soutien aux élèves dont les connaissances de la langue étaient moyennes.

La connaissance de l'allemand sembla aussi influencer l'importance de l'initiative personnelle des jeunes gens. De manière générale, les élèves ayant accompli une partie de leur scolarité à l'étranger prirent moins d'initiatives que ceux dont toute la scolarité se déroula dans notre pays. La statistique ne peut

toutefois pas démontrer avec certitude si une connaissance insuffisante de l'allemand en est la cause exclusive ou si d'autres facteurs ne pouvaient pas expliquer ce résultat. En revanche, ce qui est plus intéressant et important du point de vue de la politique d'intégration, c'est que les élèves d'origine étrangère, qui ont effectué leur scolarité en Suisse exclusivement, font preuve de bien plus d'esprit d'initiative que leurs camarades suisses. Ce résultat démontrera du reste son importance significative lorsque l'on présentera ci-dessous les résultats effectivement obtenus dans l'intégration professionnelle.

Comme il fallait s'y attendre, la question du retour au pays d'origine joue un rôle, et non des moindres. Lorsque le retour n'est jamais évoqué au sein de la famille, les adolescents sont beaucoup plus entreprenants et ont davantage d'esprit d'initiative. Mais, vu dans son ensemble, c'est-à-dire dans la perspective de tous les facteurs mesurés dans les domaines visés par l'enquête, celui du retour au pays joue un rôle secondaire, voire insignifiant.

## **Le niveau d'exigence de la place d'apprentissage**

Même si les résultats présentés ci-dessus présentent quelque intérêt en vue d'approfondir les connaissances des groupes d'immigration, l'intensité de la recherche d'une place d'apprentissage et l'ampleur de l'aide accordée aux jeunes n'ont finalement qu'une influence insignifiante sur le niveau d'exigence de la place d'apprentissage trouvée. Il faut néanmoins relativiser cette réalité en expliquant comment le niveau d'exigence en question a été mesuré. En effet, le seul critère utilisé a été le nombre d'années d'apprentissage nécessaires à l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle, tout en sachant que le facteur temps comme indicateur de l'intégration professionnelle est sujet à discussion.

L'intensité de la recherche d'une place d'apprentissage ne joue pratiquement pas de rôle et ne change guère de proportion lorsqu'on examine ces résultats selon les sexes ou les nationalités. Seul l'effet combiné de deux critères – femmes et Suissesses – met en évidence un certain lien de corrélation, qui reste très modeste. En effet, lorsque des mères suisses aident leur fille dans la recherche d'une place d'apprentissage, le choix de l'apprentissage est d'un niveau plus exigeant. En revanche, cette relation statistique entre l'aide maternelle et la durée de l'apprentissage n'est pas significative chez les mères d'origine étrangère. Ce phénomène semble corroborer la présomption que l'insatisfaction si souvent manifestée par les jeunes gens d'origine étrangère à l'égard de leur mère cache surtout leur inefficacité.

D'une manière générale, le facteur le plus important déterminant le degré d'intégration professionnelle (mesurée quant à elle selon la durée de la formation), est le facteur homme ou femme. Les femmes présentent un pourcentage supérieur de formation professionnelle de deux ou de trois ans (26.3% en comparaison à 6.9% totalisé par les hommes en formation). En revanche, d'une façon tout à fait générale, la nationalité n'a qu'une faible incidence (14% des jeunes suisses pour 24.3% des jeunes d'origine étrangère accomplissant une formation d'une année ou deux). Ce qui se révèle intéressant, c'est l'interaction entre le sexe et la nationalité. Si l'on examine le sous-groupe suisse, le sexe permet d'évaluer d'emblée la durée de formation choisie et ce phénomène s'accroît encore dans le sous-groupe des jeunes étrangers. En clair, cela signifie que les femmes, qui ont fréquenté une formation transitoire et qui choisissent des formations professionnelles plutôt courtes, sont de nationalité étrangère (leur pourcentage est de 41.6% en comparaison de 20.1% pour les Suissesses). Cette relation peut naturellement s'exprimer encore de la manière suivante: ce sont essentiellement des jeunes femmes qui choisissent des formations professionnelles relativement courtes (on ne trouve dans ce groupe de brève formation que 5.6% des jeunes étrangers, soit presque autant que de jeunes suisses).

*Josef Martin Niederberger est sociologue et se voue à la recherche. Sa recherche porte sur différentes questions de la politique suisse de migration et d'intégration. Par ailleurs, il est le chef de projet au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, à Neuchâtel. Il est également l'auteur d'une vaste étude de l'histoire de la politique d'intégration de notre pays.*

La structure de ces résultats reste en principe la même si l'on compare les jeunes qui suivent la formation transitoire avec le même bagage scolaire. Si l'on se limite aux élèves ayant accompli leur scolarité obligatoire au niveau primaire, ce sont à nouveau les jeunes étrangères qui choisissent d'accomplir en majorité des formations professionnelles de courte durée, alors qu'elles constituent une minorité dans les formations professionnelles de trois ans (17% de jeunes Suissesses suivent une formation professionnelle d'un à deux ans pour 38.1% des jeunes étrangères). En revanche, les différences disparaissent complètement chez les élèves ayant suivi l'école secondaire. Autrement dit, une bonne formation scolaire préalable semble quasi assurer l'égalité des chances d'accès à la formation professionnelle. Le facteur sexe masculin donne lieu à la même constatation. Parmi ceux qui, provenant de l'école primaire, profitent des offres de formation transitoire, 10% choisissent des apprentissages d'un ou deux ans, peu importe qu'ils soient de nationalité suisse ou étrangère. Les jeunes femmes de ce groupe-là représentent 24.9% de Suissesses mais 51.6% d'étrangères.

### **Le contexte du lieu de la scolarité**

On obtient des indications encore plus intéressantes lorsqu'on inclut le contexte du lieu où la majeure partie de la scolarité a été effectuée. L'enquête a donc porté sur les élèves suisses, les élèves d'origine étrangère ayant accompli toute leur scolarité en Suisse, les élèves d'origine étrangère ayant accompli leur scolarité principalement en Suisse et, enfin, les élèves d'origine étrangère ayant accompli leur scolarité principalement à l'étranger.

De fait, le rapport de connexité statistique du facteur de la durée de l'apprentissage est plausible dans tous les cas de figure. Plus le temps de scolarité accompli à l'étranger est long, plus les jeunes choisissent des formations de courte durée. Un autre phénomène devrait donner à réfléchir, à savoir que les élèves d'origine étrangère ayant accompli toute leur scolarité en Suisse se différencient d'emblée de leurs camarades suisses, cette différence ne s'appliquant toutefois – comme relaté plus haut – qu'aux élèves de sexe féminin d'origine étrangère. Afin de créer des bases comparables, on ne reprendra que les élèves ayant accompli leur scolarité en classes primaires: 24.9% des Suissesses optent pour un apprentissage d'un à deux ans en comparaison de 50% des élèves d'origine étrangère ayant accompli toute leur scolarité obligatoire dans notre pays. Chez les hommes, la différence est faible, voire insignifiante.

## Brückenangebote

### Les étrangères suivent plus fréquemment les classes d'orientation

Cet effet de connexité a une genèse. Comme le dépouillement de l'enquête le démontre, les jeunes filles étrangères qui ont vécu toute leur scolarité obligatoire en Suisse sont déjà défavorisées par rapport aux Suissesses, en ce sens qu'elles fréquentent plus souvent les classes d'orientation et assez rarement l'école secondaire (38.4 % de jeunes filles suisses ont accompli leur école secondaire pour 24.6 % de jeunes filles étrangères). En revanche, on ne constate pas ce handicap chez les jeunes hommes d'origine étrangère (29.4 % de Suisses contre 29.2 % d'étrangers).

### L'image de la femme serait-elle l'image traditionnelle dans la population étrangère?

Si le système scolaire helvétique était discriminatoire, il serait sans doute difficile de déceler pourquoi la discrimination toucherait les jeunes femmes et parmi elles les *jeunes filles étrangères* seulement et, s'il touchait les étrangers, pourquoi alors seules les *femmes* d'origine étrangère en seraient victimes. Il semble qu'une toute autre interprétation soit bien plus plausible et qu'elle se situe au niveau du rôle traditionnel que joue la femme dans certaines cultures étrangères. La jeune fille en est consciente et les parents sembleraient poursuivre la Tradition. Cela signifierait alors que cette image traditionnelle de la femme est encore largement répandue dans les couches de la population étrangère habitant dans notre pays et que cette tradition attache beaucoup moins d'importance à ce que les filles suivent une éducation scolaire à un niveau secondaire.

Dans les interviews approfondies faites à la suite de l'enquête avec quelques-unes des personnes interrogées, une autre explication alternative s'est esquissée. Cette explication a aussi quelque chose à voir avec l'idée que l'on se fait des rôles des sexes, mais cette idée proviendrait cette fois du corps enseignant. Certaines jeunes filles affirmèrent que des enseignants auraient déclaré, dans des situations pourtant importantes pour elles, que les Albanaises se marieraient de toute façon et joueraient alors un rôle de ménagères. Ce langage de la part de certains enseignants a effectivement de quoi surprendre. Mais nous ignorons totalement s'il s'agit de faits isolés ou si, au contraire, ils étaient répandus. Cette hypothèse nous semble réaliste, mais nous montre dans son aspect général, tel qu'il ressort de l'enquête en question, que cette situation est plutôt la résultante de multiples mécanismes complexes qui s'interpénètrent et qui, pris isolément, ne déploieraient pas beaucoup d'effets.

N'oublions pas non plus en fin de compte qu'en matière d'offres de formation transitoire, les élèves – aussi bien les garçons que les filles – constituent un échantillon particulier de l'ensemble des élèves. Il est tout à fait possible que ces résultats puissent présenter une toute autre image si on les considé-

*In elf Kantonen wurde eine schriftliche Befragung unter Absolventinnen und Absolventen von Brückenangeboten durchgeführt. Die Auswertung der 1360 Fragebogen, die aus 95 teilnehmenden Klassen zurück kamen, ergab zwar Hinweise auf Unterschiede nach Nationalität und Geschlecht in der Suchintensität bei den Befragten und deren Helfern. Diese blieben jedoch ohne signifikante Auswirkung auf den Sucherfolg (die schliesslich gefundene Lehrstelle, rangiert nach Anzahl Lehrjahren). Aufmerken lässt aber die Tatsache, dass ausländische Frauen auffallend häufig anspruchslosere Lehrgänge besuchen, während unter Männern die Nationalität keinen Unterschied ausmacht. Dies gilt auch, wenn man Absolventen mit gleichen Volksschulabschlüssen vergleicht, und selbst dann, wenn nur ausländische Schülerinnen und Schüler mit gänzlich schweizerischem Schulhintergrund einbezogen werden. Eine tiefer gehende Analyse zeigt überdies, dass Ausländerinnen auch häufiger als ihre schweizerischen Kolleginnen und Kollegen die Real-, und seltener die Sekundarschule besuchen. Es stellt sich die Frage, ob diese Befunde spezifisch für Brückenangebotsabsolventen und -absolventinnen sind, oder ob sie als allgemein gültig für das schweizerische Bildungssystem zu betrachten sind. Bildungswissenschaftlerinnen und Politiker werden sich dieser Frage annehmen müssen.*

rait en regard de l'ensemble des élèves en fin de scolarité qui entreprennent un apprentissage. Dans la tranche d'élèves ayant terminé leur école secondaire, la différence pourrait provenir du fait que les Suissesses, en dépit des bonnes conditions issues de l'école secondaire et contrairement à leurs camarades étrangères, choisissent une année intermédiaire parce que dans leur entourage, cette mesure particulière jouit d'une grande popularité depuis un certain temps. Ces Suissesses semblent donc connaître «le tarif», autrement dit, elles ont une idée beaucoup plus réaliste des exigences que posent les établissements d'enseignement et souhaitent donc par ce moyen-là améliorer encore l'étendue de leurs connaissances scolaires. La conclusion des faits et hypothèses que l'on peut retirer de cette enquête est que les scientifiques et les politiciens qui se vouent à la formation doivent se demander si ces résultats se vérifient aussi en dehors du groupe spécifique des élèves ayant accompli la formation transitoire.